

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| | | |

1. Intitulé du projet

Projet d'approfondissement de chenal de l'Aliso dans le port de Saint Florent

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|---|--|
| 13. Travaux de rechargement de plage | Rubriques IOTA : 4.1.2.0. 1° - Travaux d'aménagement en contact avec le milieu marin d'un montant compris entre 160 000 € et 1 900 000 €. |
| 25. Extraction de matériaux par dragage marin ou fluvial a) Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin | 4.1.3.0. 1° - Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin dont la teneur des sédiments est supérieure au niveau N2 pour l'un au moins de éléments (contamination en Nickel imputable au fond géochimique naturel local) |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend l'approfondissement du chenal de l'Aliso dans le port de Saint-Florent et mise en dépôt des matériaux sableux sur la plage de la Roya à proximité.

L'emprise de la zone d'approfondissement du chenal de l'Aliso est d'environ 13 670 m², la cote d'objectif d'environ de 2,5 m CM. Le volume de matériaux à évacuer est estimé à 12 000 m³, soit une épaisseur moyenne de 0,88 m. Les sédiments sont des sables ne présentant aucune contamination en HAP, PCB, TBT ni en bactériologie. Ils possèdent une contamination modérée en Chrome et Nickel essentiellement imputable au fond géochimique local. Compte tenu de leur granulométrie similaire les sables issus du chenal de l'Aliso peuvent être réutilisés pour le réensablement de la plage

La zone envisagée pour le dépôt des matériaux est la partie Est de la plage de la Roya au droit de l'embouchure de l'Aliso (linéaire d'environ 730 m entre la digue du port au Nord et l'Epi Ouest au droit de la base nautique). L'emprise de la zone de dépôt est évaluée à environ 12 270 m². Le volume de sables extrait permettra de reconstituer la plage de sable (épaisseur moyenne d'environ 1 m), de l'élargir, de recharger et de conforter le talus et la dune de haut de plage.

Description du projet détaillée en annexe 7.

4.2 Objectifs du projet

Suite à l'exhaussement des fonds, la bathymétrie minimale du chenal de l'Aliso atteint à 0,7 / 1,5 m et ne permet plus la navigation en toute sécurité et l'exploitation normale des postes d'amarrage dans le bassin de l'estuaire.

L'objectif du projet est :

- d'une part d'approfondir le chenal de l'Aliso pour retrouver une bathymétrie permettant de garantir la circulation des bateaux en sécurité dans le chenal de navigation et l'exploitation satisfaisante des postes d'amarrage dans le bassin de l'estuaire
- et d'autre part d'améliorer la plage de la Roya et de contribuer à la protection du littoral.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Approfondissement du chenal

Les travaux préparatoires comprendront : le déplacement des navires postés dans l'estuaire vers d'autres secteurs du port de Saint-Florent, la dépose des chaînes-mères et des corps morts et leur stockage temporaire à terre.

L'approfondissement du chenal sera réalisé à l'aide d'une pelle hydraulique à long bras depuis les berges. La plus grande partie de ces travaux se fera depuis la berge Ouest. Les matériaux extraits seront directement déposés dans des camions étanches et transportés sur la piste du terre-plein Ouest avec un stockage provisoire sur le haut de la plage Nord. Les camions transportant les matériaux issus de la berge Est, emprunteront la RD 81 puis la route de la plage pour un dépôt des matériaux sur le haut de plage à l'Est de la base nautique.

A l'issue de travaux, les équipements de mouillage seront remis en place et les navires réintégreront leurs postes d'amarrage.

- Réensablement de la plage

Les matériaux seront transportés par camions étanches et déposés sur le haut de plage pour égouttage. Les matériaux seront repris ensuite au chargeur pour le régalaage du sable sur la plage. Le principe du réensablement de la plage est le suivant :

- rehaussement maximal de 50 cm du banc de sable à l'embouchure de l'Aliso,
- rehaussement de l'estran et confortement du haut de plage sur la plage Nord,
- rehaussement et élargissement de l'estran, confortement de la dune littorale sur la plage Sud,
- reprofilage transversal et longitudinal régulier de la plage pour avoir un aspect naturel.

A l'issue des travaux, les zones de travaux seront nettoyées et remises en état.

- Durée et coût des travaux

La durée des travaux est estimée à 4 mois. Les travaux seraient réalisés à l'automne 2018.

Le montant des travaux est évalué à 420 000 € HT.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue de l'opération, les zones de travaux retrouveront leurs activités actuelles.

- L'exploitation portuaire dans le bassin de l'estuaire sera similaire à la situation actuelle sans modification des installations ni des équipements portuaires. La navigation des navires dans le chenal de l'Aliso sera facilitée et sécurisée.

- La zone de plage reprendra ses activités de loisirs balnéaires existantes. Le rechargement de la plage en sable apportera une protection supplémentaire contre l'érosion littorale.

Après les travaux, il est prévu la mise en oeuvre d'un suivi environnementale pour s'assurer du bon fonctionnement hydraulique et sédimentologique des zones aménagées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de travaux est soumis à procédure de déclaration/autorisation au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------------------|
| Surface de la zone d'approfondissement du chenal | 13 670 m ³ |
| Epaisseur moyenne | 0,88 m |
| Volume de matériaux extraits et mis en dépôt sur la plage | 12 000 m ² |
| Surface du rechargement de plage | 12 270 m ³ |
| Epaisseur moyenne | 1 m |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Port de Saint-Florent
Saint -Florent (20217)

Coordonnées géographiques¹

Long. 09° 18' 05" 753 Lat. 42° 40' 37" 873

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A 100 m d'une ZNIEFF I "défilé des stette et collines calcaires de Saint-Florent" 940013101 A 600 m de la ZNIEFF II " Désert des Agriates" 940004071 |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A 120 m de l'APB "massif barrière de St Florent" |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Commune de Saint-Florent |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé dans le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Deux monuments historiques situés à Saint-Florent : - Citadelle PA00099278 à 600 m - Eglise Sainte-marie (ancienne cathédrale de Nebbio) PA00099241 à 850 m |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan de prévention des risques Inondation (PPRI) du Golfe de Saint Florent approuvé le 20 juin 2002 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En bordure de deux sites inscrits : - Cap Corse (19743) - Désert des Agriates (19744) |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - ZSC "Agriates" FR9400570 : situé en limite du site, en partie marine, qui borde la plage de la Roya - ZSC "Aliso-Oletta" FR9400601 : située à 1,1 km en amont de la rivière Aliso en partie terrestre |
| D'un site classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A 1,7 km du site classé : "Site de la Conca d'Oro (20141) |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <p>Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'est pas prévu de prélèvement d'eau de l'Aliso. Les sédiments de l'estuaire seront égouttés. |
| <p>Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| <p>Est-il excédentaire en matériaux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sédiments extraits seront déposés sur la plage pour rechargement |
| <p>Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| <p>Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les observations sous-marines dans le chenal de l'Aliso font état de sédiment meuble avec des débris végétaux charriés par le courant. Seule la faune endogée du sédiment (endofaune ou benthos) est susceptible d'être détruite ou perturbée.</p> <p>A priori aucune espèce aquatique remarquable n'est présente sur les sites de prélèvement ou de rechargement de plage.</p> |
| <p>Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La ZSC "Agriates" FR9400570, située en limite du site de rechargement de plage est un site majoritairement marin (78%). Les travaux d'approfondissement et de dépôt de sédiments n'auront pas d'incidences significatives sur les habitats et espèces de la ZSC.</p> <p>La ZSC "Aliso-Oletta" FR9400601, située à 1,1 km en amont de l'Aliso est un site majoritairement terrestre (99%). Les travaux étant réalisés en partie aval de l'Aliso et en milieu fortement modifié (bassin portuaire), le projet n'aura pas d'incidences significatives sur les habitats et espèces de la ZSC.</p> |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet d'approfondissement est localisé dans le domaine portuaire, le dépôt des sédiments est prévu sur le littoral. Les travaux n'auront pas d'incidences notables sur le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le dépôt de sables sur la plage de la Roya est un rechargement et non une création de nouvelle plage. La modification d'emprise sera négligeable. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone du projet est concernée par le risque de crue de l'Aliso ou de submersion marine. Le projet prendra en compte ces risques. Le banc au droit de l'embouchure de l'Aliso fera l'objet d'un rehaussement limité (< 50 cm) pour permettre la submersion en cas de crue et l'ouverture du banc de sable si nécessaire. Le rechargement de la plage contribuera à protéger les terrains de l'arrière-plage en cas de submersion marine. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Les sédiments marins à extraire ne présentent aucune contamination bactérienne |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les travaux engendrera un trafic temporaire de camions pour le transport des matériaux essentiellement sur le haut de plage. Une faible partie du trafic des camions empruntera la RD81. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Durant les travaux, les engins de chantier produiront en journée des bruits de chantier VRD classique. Les nuisances sonores resteront modérées et seront perceptibles à proximité des zones de travaux. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Durant les travaux, les engins de chantier produiront des émissions de gaz de combustion des moteurs des engins de chantier.</p> <p>Les nuisances resteront modérées et seront perceptibles à proximité des zones de travaux.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne modifiera pas les usages et activités sur la zone et le voisinage. L'approfondissement du chenal permettra d'améliorer l'écoulement de l'Aliso et de sécuriser la navigation dans le chenal. Le rechargement de la plage permettra une meilleure utilisation de l'espace plage et l'amélioration la protection du littoral |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures envisagées pour préserver l'environnement et la santé humaine sont détaillées en annexe 8.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des très faibles incidences du projet sur le milieu aquatique, le milieu naturel, les activités et le voisinage, et compte tenu des mesures environnementales envisagées lors des travaux pour limiter les nuisances et préserver les milieux, nous estimons que le projet d'approfondissement du chenal de l'Aliso et de rechargement de la plage de la Roya doit être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Annexe 7 : Description du projet (§ 4.1) |
| Annexe 8 : Mesures envisagées pour préserver environnement et la santé humaine (§ 6.4) |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à

Saint Florent

le,

28 Novembre 2017

Signature

Le Maire,



Claudy OLMETA